

Projet Pédagogique

ACCEUIL DE LOISIRS

2013 /2014

ASELQO MADELEINE

PARTIE 1 « PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET ORGANISATION DE L'EQUIPE »

Nature des activités proposées	<p>Activités arts plastiques Activités culturelles et d'expressions.</p> <p>Activités scientifiques.</p> <p>Activités sportives.</p>	<p>Danse, chant, théâtre</p> <p>Sorties culturelles</p> <p>Jardin pédagogique</p> <p>Jeux collectifs</p>
La répartition des temps d'activités et de repos	<p>Organisation d'une journée :</p> <p style="text-align: center;">Matin</p> <p>8h30/9h30 : accueil des enfants</p> <p>9h30/12h00 : temps d'activités</p> <p style="text-align: center;">midi</p> <p>12h00/12h30 : Départ échelonné des enfants. 13h30/14h00 : accueil des enfants</p> <p style="text-align: center;">Après-midi</p> <p>14h00/16h30 : activités selon les projets</p> <p>16h30/17h00 : goûter des groupes</p> <p>17h00/17h30 : départ échelonné des enfants</p>	<p>Accueil échelonné des enfants, échanges avec les familles. Pôles d'activités libres, spontanées mais encadrés.</p> <p>Les activités seront réfléchies et ajustées au rythme et aux besoins de l'enfant</p> <p>Accueil échelonné</p> <p>Pour les petits un temps calme, sieste pour les 3/4 ans d'environ 45 minutes, ensuite activités sur la thématique. Le rangement fait partie de l'activité et se fait avec les enfants. Ce temps est un moment convivial et calme, propice à l'échange avec les enfants.</p> <p>Echanges avec les familles sur la journée</p>

**Fonctionnement
de l'équipe
(cf. Annexe rôles
et missions)**

Un responsable ALSH.

Des animateurs BAFA.

**L'animatrice accueil est en renfort
sur un groupe si besoin est.**

**L'équipe sera composée de deux
animateurs permanents et d'un
directeur de septembre à juin
2014**

**Une demi-journée de repos par
semaine.
Une journée pique nique par
semaine.**

**Il est garant du cadre
pédagogique.**

**L'animatrice accueil fait
partie de l'équipe
d'animation, elle à une
connaissance parfaite des
familles, elle fait le lien entre
l'ALSH, les familles et la
structure.**

**L'équipe assure la sécurité
physique, affective et morale
des enfants.**

**Chaque membre de l'équipe
doit être en capacité de
venir en aide sur un autre
groupe que le sien.**

<p>Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé</p>	<p>En ce qui concerne l'accueil des enfants atteints de troubles de la santé, notre volonté sera de favoriser, le plus possible, leur intégration. Cependant nous ne sommes pas un établissement spécialisé, nos compétences et nos moyens dans ce domaine sont limitées ; de ce fait, nous étudierons au cas par cas les demandes de prise en charge.</p>	<p>La décision est prise par le directeur.</p>
<p>Les locaux</p>	<p>Une salle polyvalente dédiée aux 6-11 ans</p> <p>Une salle spécifique aux activités des enfants de 3/6ans.</p> <p>Une salle de sieste et d'activités calmes adaptés aux 3-6ans située dans l'entresol</p> <p>A l'extérieur : Un petit terrain public est utilisé pour les jeux de ballon ainsi que la salle madeleine au dojo des arts Martiaux.</p> <p>Une parcelle dans le jardin partagé d'Emmanuel sera entretenue par un groupe de jardiniers en herbe avec l'aide de bénévoles.</p>	

PARTIE 2 « PRESENTATION DU CADRE PEDAGOGIQUE »

Objectifs Généraux	Objectifs opérationnel	Actions
<p>A. Sensibiliser à la sécurité routière</p>	<p>Que les enfants puissent acquérir des réflexes de sécurité routière</p>	<p>Intervention pédagogique de la police municipale</p> <p>Cycle de sensibilisation sur les risques de la route en partenariat Avec l'association « prévention routière » d'Orléans</p> <p>Jeux interactifs sur la prévention routière</p> <p>exercices de maniabilité et de circulation à vélo (permis vélo)</p>
<p>B. Développer La pratique sportive</p>	<p>Que les enfants puissent s'engager dans une pratique sportive</p>	<p>Un stage sportif sera proposé à chaque vacance en partenariat avec l'usep du Loiret</p> <p>Initiations sportives avec les clubs locaux</p>
<p>Sensibiliser les enfants à une alimentation saine</p>	<p>Que les enfants puissent avoir des réflexes nutritionnels qui associent plaisir et santé</p>	<p>Ateliers cuisine à base de légumes</p> <p>Découvrir l'origine des légumes avec visite d'exploitation agricoles</p> <p>Animation avec un chef de cuisine. Valoriser les légumes</p>

Plan d'actions projet pédagogique ALSH 2013-14

Rappel concis de la problématique:	Les enfants mesurent mal les dangers de la route	
Axe Prioritaire de Progrès:	Que les enfants puissent acquérir des réflexes de sécurité routière	
	Début:	Vacances de la Toussaint
	Fin:	Juin 2014
Indicateur(s) d'efficacité:	Indicateur(s) de suivi:	Point(s) de contrôle/vigilance:
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants qui réussissent le permis vélos - Nombre d'enfant qui réussissent le mini code de la route - Nombre de points marqués dans les jeux interactifs et progression des performances 		Capacité des enfants à assimiler les informations
Ressources à mobiliser:		Obstacles/risques anticipés:
<ul style="list-style-type: none"> • l'association prévention routière • la police municipale • Usep Loiret (prêt vélos et atelier de réparations) 		
Quoi ? (actions à engager)	Qui ? (responsables)	Quand ? (période)
Passer le permis vélo	LESLIE	Vacances de février
Jeux interactif sécurité routière	Abdennabi	Vacances de toussaint
Cycle de plusieurs séances pédagogiques avec « prévention routière » d'Orléans	Leslie-Abdennabi	Noel-février-printemps
Atelier de réparations des vélos (avec l'usep)	Abdennabi	Vacances de Printemps

Plan d'actions projet pédagogique ALSH 2013-14

Rappel concis de la problématique:		Les enfants que nous accueillons ont peu d'activités sportives
Axe Prioritaire de Progrès:		Que les enfants puissent s'engager dans une pratique sportive
		Début: Vacances de la Toussaint
		Fin: Juin 2014
Indicateur(s) d'efficacité:	Indicateur(s) de suivi:	Point(s) de contrôle/vigilance:
- inscription des enfants dans un club sportif		<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas dévaloriser les enfants en échec • Veiller à utiliser des outils ludiques. • Eviter la recherche de performances
Ressources à mobiliser:		Obstacles/risques anticipés:
<ul style="list-style-type: none"> • Club de judo de la madeleine • Usep du Loiret • Orléans volley Ball • Badminton 		<ul style="list-style-type: none"> • Veiller aux capacités physiques de chacun
Quoi ? (actions à engager)	Qui ? (responsables)	Quand ? (période)
Découverte des sports-co : handball, basket, volley	Abdennabi , Leslie	Vacances de la Toussaint
Découverte des sports individuels : judo, athlétisme, badminton	Mélanie, Abdennabi	Noel, mercredis, février, printemps.

Plan d'actions projet pédagogique ALSH 2013-14

Rappel concis de la problématique:	Les enfants ont une alimentation peu équilibré	
Axe Prioritaire de Progrès:	Que les enfants puissent avoir des réflexes nutritionnels qui associent plaisir et santé	
	Début:	Vacances de la Toussaint
	Fin:	Juin 2014
Indicateur(s) d'efficacité:	Indicateur(s) de suivi:	Point(s) de contrôle/vigilance:
<ul style="list-style-type: none"> Comportements lors des piques niques. Implication des enfants lors des stages culinaires 		Garder la notion de plaisir
Ressources à mobiliser:		Obstacles/risques anticipés:
<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec le FRAPS Loiret (outils pèda santé) et conseilles Chef cuisinier 		<ul style="list-style-type: none"> Déjà vu dans le cadre scolaire
Quoi ? (actions à engager)	Qui ? (responsables)	Quand ? (période)
Visite d'exploitations agricoles locale.	Abdennabi , Leslie	Vacances de la Toussaint
Visite des serres de st Pryvé et st Cyr en val	Mélanie, Abdennabi	Noel, février, printemps.
Cueillette à la ferme « la Benardiére » à ST CYR en val	Abdennabi	Vacance d'avril
Cueillette des cerises à ST hilaire	Abdennabi	Mercredi de Juin 2014
Stage de cuisine avec un chef,(valorisation des légumes)	Leslie	Vacances de Noel

Annexes

Rôles et missions des membres de l'équipe

Le responsable ALSH, est garant de l'encadrement du personnel et des stagiaires, de la surveillance générale de l'établissement et de son fonctionnement, de l'organisation de l'accueil des enfants et de leur famille, de l'application du règlement, de la gestion administrative et comptable de l'établissement.

LE ROLE DU RESPONSABLE :

- Il met en œuvre les intentions pédagogiques
- Il est l'interlocuteur principal
- Il gère les moyens humains, matériels et financiers
- Il est responsable de la sécurité physique et morale du personnel et des enfants qui occupent le centre.
- Il a un rôle formateur auprès de l'équipe pédagogique et technique
- Il a en charge la gestion d'une équipe d'animateurs
- Il participe à la vie des différents groupes
- Il doit prendre conscience qu'il est un modèle pour l'équipe et les enfants
- Il anime les réunions
- Il procède aux évaluations utiles.

LE ROLE DES ANIMATEURS :

- L'animateur devra proposer des activités de loisirs dans le respect du projet pédagogique. Chaque activité est un moyen permettant d'atteindre des objectifs éducatifs ;
- L'animateur devra éveiller la curiosité de l'enfant et la découverte à travers les activités. Il aura à charge de permettre aux enfants de vivre leur temps de loisirs ;
- Ils assurent la sécurité physique et morale des enfants qu'ils ont en charge ;
- Ils participent et s'impliquent dans la vie de groupe en impulsant une dynamique quotidienne ;
- L'animateur devra accompagner l'enfant dans une démarche de respect, d'écoute. Malgré les difficultés qui peuvent survenir, toujours privilégier les explications calmes plutôt que les sanctions ;
- Ils gèrent leur rythme de vie afin qu'il soit compatible avec leurs missions ;

La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenues.

Après de l'enfant, les **fonctions** de l'animateur sont de :

- **faire jouer** : l'animateur informe le groupe d'enfants des différents choix possibles d'activités préparées.
- **donner à jouer** : l'activité initié par le groupe d'enfant présente des lacunes (mauvais fonctionnement du jeu, etc.). L'animateur accompagne le groupe en leur donnant les moyens d'évoluer. Il reste ou non ensuite.
- **laisser jouer** : un groupe d'enfants commencent un jeu sans danger particulier. L'animateur laisse faire tout en ayant une surveillance discrète.
- **jouer avec** : L'activité initiée présente des dangers ou le matériel n'est pas adapté à l'enfant.

L'animateur est garant du bon fonctionnement du séjour en accord avec le projet pédagogique.

Ce projet pédagogique n'est pas exhaustif, des réajustements peuvent modifier ou compléter les différentes actions évoquées. En effet, la vie d'un ALSH n'est pas figée, des besoins nouveaux peuvent apparaître et l'ALSH devra être réactif.



Accueils de Loisirs de proximité 3-11 ans

Règlement intérieur

Fonctionnement

Les ALSH sont ouverts les mercredis, et les vacances scolaires du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Un goûter est fourni l'après-midi.

L'accueil se fait de 8h30 à 9h30 et de 13h30 à 14h. En cas d'activité exceptionnelle, sortie ou journée pique-nique, le respect de l'horaire de rendez-vous est exigé.

Responsabilité générale

L'Accueil de Loisirs est responsable de votre enfant dès qu'il est confié à l'animateur. Cette responsabilité se termine dès que le parent vient chercher l'enfant auprès de l'animateur.

Un enfant ne peut quitter les lieux qu'en compagnie de son responsable légal ou d'une personne dûment mandatée par autorisation écrite des parents. Une pièce d'identité sera exigée.

L'autorisation à se rendre seul au domicile doit être mentionnée sur la fiche d'inscription.

Tout parent ou responsable légal reprenant exceptionnellement son enfant avant l'heure de sortie doit signer une décharge de responsabilité.

En dehors des horaires d'accueil, les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'Accueil de Loisirs.

Conditions d'accueil et d'inscription

Etre adhérent à l'ASELQO.

Etre âgé de 3 à 11 ans. Un certificat de scolarité devra être présenté pour l'inscription des enfants de moins de 4 ans.

Remplir un dossier d'inscription.

Le dossier est pris en compte dès lors qu'il est complet :

- Fiches d'inscription et sanitaire
- Certificat de scolarité pour les moins de 4 ans
- Pièces à joindre : attestation d'assurance « responsabilité civile », notification CAF ou MSA, n°sécurité sociale, carnet de santé (les vaccins doivent être à jour)

Modalités d'inscription et de paiement

Les tarifs sont fixés chaque année par décision du Conseil Municipal et communiqués à l'ASELQO au mois de décembre.

Le prix à la journée et à la demi-journée est calculé selon le quotient familial des familles.

Le paiement est exigé lors de l'inscription soit par chèque bancaire, chèque vacances ou en espèces. Les bons CAF ou MSA viennent en déduction des sommes dues.

Le remboursement des absences ne se fait que sur présentation d'un certificat médical.

